

# JARDINS FAMILIAUX PROVILLOIS



Contact :  
Patricia LALLIN  
06 81 41 30 69  
patricia.lallin@sfr.fr

Modalités d'inscription :  
envoyer un courrier pour une  
demande de parcelle à cultiver.

Horaires d'ouverture du site :

«Cultiver son jardin», voilà le but poursuivi par notre association. Sur un terrain, rue Lucien Sampaix, mis à disposition par la commune, l'association, gère l'attribution de parcelles de jardin et organise la cohabitation et l'animation entre tous les jardiniers. Elle dispose d'outils et de matériel (fraises, rouleaux, brouettes, matériel d'arrosage...) dont chacun peut bénéficier. Pour toute demande de parcelle déposer votre courrier en mairie.

Évènement sur l'année :  
une manifestation festive est organisée chaque année

Équipement nécessaire : outils personnels.

La cotisation est de 20€ pour l'année